

Les subsides

En lisant le protocole d'entente de 1980, je me suis dit que c'était le premier pas vers la reconnaissance d'un problème qui était en train de devenir très grave. Je me suis dit que, même s'il n'y avait pas encore de solution claire, le protocole désignait la marche à suivre. En fait, cette démarche a été suivie avec l'appui généralisé d'un grand nombre de Canadiens de toutes opinions politiques. En fait, elle a même été suivie par des gens ayant le même état d'esprit aux États-Unis.

● (1200)

A la suite de ce protocole d'entente, ils ont constitué les groupes de travail qui ont fait les recherches nécessaires, qui ont cherché des solutions, qui ont quantifié et qualifié les aspects des pluies acides et qui ont présenté des recommandations. Le ministre connaît le contenu de ces recommandations, que je vais lire aux députés. Quand les groupes de travail canado-américains ont présenté leur rapport final en février 1983, ils ont tiré les six conclusions suivantes:

—des pluies acides se déversent sur l'est de l'Amérique du nord, à l'intérieur et sous le vent de grandes régions industrielles.

Cela nous permet de cerner dans une certaine mesure la source du problème. Voici la suite du texte:

—des dégâts à court et à long terme se produisent dans les régions vulnérables aux pluies acides par suite des dépôts de soufre.

—les dépôts de sulfate supérieurs à ... (18 livres par acre par année) dans les régions modérément sensibles provoquent des dégâts dans les lacs et les cours d'eau. Dans les régions où les dépôts sont inférieurs à 20 kilos par hectare et par année, on n'a pas enregistré de dégâts.

Cela nous donnait une idée de l'importance des régions concernées. Cela nous montrait où il fallait concentrer notre énergie et attaquer le problème avec des mesures à plus long terme mais moins immédiates. Le texte poursuit:

—les dégâts sont principalement causés par des dépôts de soufre et la solution consiste à les réduire.

—on dispose des moyens techniques voulus pour réduire considérablement les émissions.

—si l'on ne modifie pas les programmes de modération, on prévoit une augmentation des émissions jusqu'à la fin du siècle.

Au Canada, nous avons pris cet avertissement au sérieux. Je déclare au critique libéral, l'ancien ministre de l'Environnement, que bien que je ne sois pas entièrement satisfait de tout ce qu'il a fait, il a au moins eu le mérite de prendre le problème au sérieux.

De pair avec les juridictions provinciales les plus concernées, le gouvernement a effectivement essayé d'élaborer au Canada

une réponse satisfaisante ou tout au moins provisoire au problème. Ce problème demeure toutefois car nos amis américains ont refusé les conclusions. L'administration des États-Unis, tout en les reconnaissant pour la forme, a refusé d'appliquer des mesures strictes conformes à ce que faisait le Canada dans les régions des États-Unis qui étaient à l'origine du problème des pluies acides.

Depuis ce temps-là, malgré les efforts tentés par le Canada, on peut dire que nos amis les Américains n'ont pratiquement rien fait. En dépit de dépenses considérables, le problème reste le même. Quand il fut décidé d'inscrire les pluies acides à l'ordre du jour d'un autre sommet, je ne m'attendais pas à ce qu'on nous fasse un nouvel exposé des préoccupations parce qu'on nous avait déjà présenté un tel exposé et un protocole d'entente en 1980 ainsi qu'en 1981, au moment où le président des États-Unis était venu au Canada et s'était adressé ici même à la Chambre des communes. Il avait alors déclaré—sinon en ces termes exacts du moins en des termes très voisins—qu'il reconnaissait la gravité de ce problème transfrontalier résultant des pluies acides. C'est à peu près ce qu'il avait dit du moins c'est ce que j'avais compris à ce moment-là et, en relisant ses paroles, je constate que telle était leur portée.

Après s'être plu à déclarer sur le ton de la plaisanterie que les pluies acides étaient causées par la fiente des oiseaux, le président des États-Unis a fini par admettre qu'il existait un grave problème. On pouvait s'attendre dès lors qu'il propose des programmes d'envergure pour atténuer le problème, mais non, il ne l'a pas fait.

Nous nous sommes ensuite engagés dans l'ère Drew Lewis-Bill Davis. J'étais prêt à croire que la nomination de ces deux messieurs permettrait de sortir de l'impasse qui subsistait entre le Canada et les États-Unis relativement aux pluies acides. Je suis sûr que le premier ministre (M. Mulroney) en désignant M. Davis que je connais depuis des années, et M. Lewis que je ne connaissais pas mais que je connais maintenant, ne s'attendait pas à ce qu'ils se contentent de réaffirmer l'évidence mais qu'ils fassent progresser cette cause au-delà de la simple rhétorique. Malheureusement, ce ne semble pas être le résultat obtenu. Le rapport présenté par MM. Davis et Lewis identifie de nouveau le problème mais s'abstient, comme le ministre lui-même l'a noté il y a quelque temps, d'indiquer comment la question doit être abordée. Pas plus qu'il n'exige un plan d'action clair et explicite.